

► PRATIQUE

MAIRIE DE GRIGNY

19, Route de Corbeil,
tél. 01 69 02 53 53

Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30
à 17h, le mardi jusqu'à 19h, samedi
de 8h30 à 12h

COMMISSARIAT

Rue St Exupery, tél. 01 69 02 42 18

RAMASSAGE

DES ENCOMBRANTS :

Patios, Grande Borne et Grigny2
le vendredi 20 février ;

Village samedi 6 mars.

Déchets spéciaux

Pots de peinture, huile de vidange,
produits chimiques, piles, etc. sont
à déposer aux ateliers municipaux
le mercredi et le samedi de 9h à 12h

Renseignements : 01 69 05 14 41

(ateliers municipaux) et

01 69 02 53 53 (services techniques)

PHARMACIES DE GARDE

Le soir à partir de 20h, le week-end

et les jours fériés,

appelez le commissariat.

MÉDECINS DE GARDE

Composez le 01 69 25 83 58, et le 15

pour les urgences (SAMU 91).

POLE D'ACCES AUX DROITS

Ferme neuve, chemin du Plessis

renseignements au 01 69 02 45 70

Permanences gratuites de services

et d'associations pour accueillir,

informer, orienter et accompagner

les personnes en quête de conseils

dans la défense de leurs droits,

en toute confidentialité

Sur rendez-vous uniquement

Médiavipp : le mardi de 14h à 17h

CIDF 91 : mardi, jeudi et vendredi,

de 9h à 12h ; et à la Maison de

quartier Marie-Curie le mardi de

13h30 à 16h30.

APCE (Association pour le couple et

l'enfant en Essonne) : mercredi de

10h à 12h

Permanences d'avocats :

deux jeudis après-midi par mois, de

14h à 16h, à la Ferme neuve, service

prévention, sur rendez-vous.

Le Délégué du Médiateur de la

République, M. Noël Huynh Kim

Bang, les lundi et vendredi de 14h à

17h. A la Ferme neuve,

sur rendez-vous, ou sur place.

INITIATIVE-EMPLOI

Accueil et informations, pour les

demandeurs d'emploi de Grigny.

Ouvert du lundi au vendredi,

sauf le jeudi après-midi.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans :

Mission locale, 6 ter, avenue des

Tuileries. Tél. 01 69 06 80 26

Pour les adultes à partir de 26 ans :

Centre de ressources, 6 bis, avenue

des Tuileries. Tél. 01 69 06 03 50

Tout public : 8, place de la Carpe.

Tél. 01 69 56 91 84

POINT ECOUTE JEUNES

Structure d'accueil animée par quatre

psychologues, pour les jeunes

en difficulté morale.

P.E.J. 16, place aux Herbes,

tél. 01 69 21 66 59, du mardi

au vendredi ; au collège Pablo-

Neruda vendredi de 13h15 à 17h15,

hors vacances scolaires.

NUMERO VERT

Un répondeur est à votre disposition

au 0 800 441 651 (appel gratuit)

pour toute suggestion, proposition et

question concernant la vie de la cité.

Si vous désirez une réponse, laissez

vos coordonnées.

On en parle en Essonne... On en parle

Elections cantonales des 21 et 28 mars 2004 Le Conseil Général, une institution de proximité

Le 21 mars prochain, les Essonniens sont appelés à renouveler 21 sièges du Conseil Général.

La cantonale est parfois sous-estimée. Pourtant, les compétences du département influent grandement sur le quotidien des populations dans les domaines du social, de l'éducation, des transports, du logement, de la Politique de la Ville... Parlons-en.

EN 1790, l'Assemblée Constituante adopte le projet Cassini sur la création des départements, pour unifier le territoire et mettre fin à la diversité des administrations provinciales. Le Conseil général, est donc une collectivité territoriale depuis plus de deux cents ans. Il exprime le principe d'égalité constitutif de la République.

L'idée qui a prévalu à sa naissance était celle de l'égalité des citoyens devant la loi, avec comme corollaire qu'en tout point du territoire, chacun doit pouvoir accéder aux mêmes services et bénéficier des mêmes droits. Cette idée constitue l'un des fondements de la politique suivie par les départements. Le département a une mission spécifique dans l'exercice de la solida-

rité entre les villes d'une part, entre les populations habitant ces territoires d'autre part. Il a ainsi une vocation naturelle à exercer des compétences dans le domaine de l'action sociale ou de l'aménagement du territoire. Cette dernière compétence, qu'il partage avec la Région et l'Etat, se traduit notamment dans les politiques d'équipement que conduisent les départements avec les communes ou à travers les différentes péréquations financières mises en oeuvre par eux, entre les zones urbaines et les zones rurales.

tout à la fois un territoire et une population. Il est porteur d'un équilibre et d'une répartition équitable du développement économique, social et culturel entre villes et campagne.

A l'heure de la construction européenne, l'importance du rôle du département n'est plus à démontrer. Le déficit démocratique de l'Europe, dénoncé à tort ou à raison, ne pourra être comblé que par des Institutions proches du citoyen. Le Conseil général en est une, d'autant plus qu'il détient une compétence majeure dans l'action sociale, à l'égard des collèges et les collégiens, des transports publics, de l'aménagement du territoire, tout ce qui fait le quotidien des populations.

La participation des citoyens au scrutin cantonal est par conséquent vivement recommandée. N'oublions surtout pas que le vote est un droit et un devoir républicain.

L'importance du Conseiller général

Le mode d'élection des Conseillers généraux est unique et traduit bien les deux principes d'égalité et de solidarité. Elu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, le Conseiller général représente



Le collège Pablo-Neruda en cours de rénovation par le Conseil général.

L'institution en 5 dates

1790

L'Assemblée Constituante adopte le projet Cassini sur la création des départements. Au nombre de 83, ils sont tous organisés « autour d'un chef-lieu accessible des quatre coins du département en moins d'une journée de cheval ». Chaque département est doté d'un Conseil chargé de l'administrer localement, sous l'étroit contrôle toutefois du pouvoir central. Le roi confirme ce vote par les lettres patentes du 22 mars 1790. Les noms des départements sont choisis en fonction des fleuves et massifs montagneux présents sur leur territoire.

1871

Par la loi du 10 août, le département est désormais considéré comme une collectivité territoriale sur le plan juridique et le Conseil général reçoit une compétence globale pour régler les affaires d'intérêt départemental. Ainsi, pour garantir une certaine continuité à l'action administrative des départements, elle instaure le renouvellement du Conseil par moitié tous les trois ans et l'élection systématique du président après chaque élection. Les conseillers, pour leur part, sont élus pour une durée de six ans au suffrage universel, à raison d'un par canton. L'organe exécutif du département reste cependant le Préfet.

1800

Le Consulat installe le Conseil général et le préfet. Ce dernier nommé par le pouvoir, détient le seul pouvoir exécutif laissant le Conseil jouer le rôle d'une assemblée délibérante. Les membres du Conseil général sont des notables désignés par le pouvoir central.

1982

Le département devient une collectivité territoriale de plein exercice. Grâce aux lois de décentralisation du 2 mars, les élus sont dotés de nouvelles responsabilités. La tutelle de l'administration préfectorale est supprimée. Depuis, le président du Conseil général détient le pouvoir exécutif, assure la préparation et la mise en œuvre du budget de son département.

1848

La II^{ème} République, en instaurant le suffrage universel prévoit en même temps que chaque canton élira un conseiller (Loi du 3 juillet 1848).

LE DÉPARTEMENT EN CHIFFRES

21 CANTONS À RENOUELER

L'Assemblée départementale de l'Essonne est composée actuellement de 42 Conseillers généraux. Elle est renouvelée par moitié tous les 3 ans. Depuis 1998, la gauche y est majoritaire avec 25 élus (18 socialistes, 4 communistes, 2 divers gauche et 1 vert), contre 17 représentants de l'opposition (UMP-UPE-divers droite).

L'élection cantonale de mars 2004 concerne le renouvellement de 21 cantons. Parmi les Conseillers généraux sortants, on compte 12 socialistes, 1 divers gauche, les 4 communistes et 4 élus de l'opposition.

QUELQUES CHIFFRES DU BUDGET

Le budget du département se monte à plus d'un milliard d'euros. Hormis les moyens de fonctionnement de l'Institution, il se répartit comme suit :

- * 35,5 % pour l'action sociale (hors insertion sociale)
- * 16,5% pour l'éducation et la formation, principalement les collèges
- * 14% pour les transports et la voirie
- * 11% pour la sécurité publique (service départemental d'incendie et de secours)
- * 8% pour l'insertion sociale, la jeunesse et la Politique de la Ville
- * 7% pour l'économie et l'aménagement
- * 2,9% pour la culture
- * 2,8% pour l'environnement
- * 2,2% pour le sport, les loisirs et la coopération décentralisée.

Un enfant de plus pour les vacances

Le Secours populaire nous donne l'occasion de faire parler notre cœur et notre solidarité, en accueillant un enfant de plus pour les vacances d'été. Le Secours populaire reçoit les demandes des enfants et des « familles de vacances » et tente de réunir au mieux, selon qu'il y a déjà des enfants du même âge ou du même sexe, par exemple.

Après une rencontre avec les responsables du Secours populaire, les familles sont informées du profil de l'enfant. Elles sont invitées à lui écrire et prennent ainsi un premier contact.

Renseignements au 01 69 12 23 00

Un coup de pouce pour devenir animateur

Depuis l'année 2000, le Conseil général soutient les jeunes qui souhaitent passer les brevets de l'animation (Bafa et Bafd). Des bourses de 122€ sont accordées sous certaines conditions. En 2003, 180 bourses ont été attribuées.

Pour en savoir plus, Mme Cérat, au Conseil général, 01 60 91 93 73

Le domaine de Méréville renaît

En juin prochain, chacun pourra de nouveau visiter le domaine de Méréville. Dans un premier temps, l'espace d'un mois, pour se rendre compte des travaux importants que le Conseil général réalise. Dix à quinze ans seront nécessaires pour redonner au domaine ses fastes d'antan. Le jardin de Méréville réalisé au XVIII^{ème} siècle fait partie des plus grands jardins européens. Racheté, dépouillé de ses fabriques (une partie est installée sur le parc de Jeurre), le domaine de Méréville est aujourd'hui pris en main. Les travaux d'urgence et de sauvegarde coûteront au département 4,5 millions d'euros partagés avec l'Etat et la Région.

Appel aux artistes

Dans le cadre du 1% artistique, 16 collèges recevront une œuvre d'art. Un concours est lancé par le Conseil général. Adressez votre candidature au Conseil général de l'Essonne, direction de la culture, service du patrimoine, Hôtel du département, Boulevard de France, 91 012 Evry cedex. Le collège Sonia-Delaunay est déjà en cours de procédure dans le cadre du 1% artistique. www.essonne.fr

Ateliers Relais

Le développement économique un axe fort du Projet de ville

L'évolution de Grigny se mesure au rythme de ses réalisations. En témoigne l'inauguration de locaux d'entreprises en ce début février. Une nouvelle pièce a pris place pour consolider la vie économique locale, et favoriser l'emploi.

La deuxième «tranche» des Ateliers relais est inaugurée. L'événement se déroulait le samedi 7 février, en présence d'un représentant du président du Conseil régional, d'élus de Grigny, de Viry-Chatillon et d'un représentant de l'Agence foncière et technique de la Région parisienne

(Afrtp). Cet équipement a été financé par la Communauté européenne, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général de l'Essonne et la ville de Grigny. Dans son discours inaugural, le maire Claude Vazquez déclarait : «Avec ces programmes d'Ateliers Relais et d'Hôtel d'entreprises,

nous cherchons à diversifier l'offre de locaux pour permettre la création et le développement d'activités nouvelles (PMI-PME). Nous encourageons aussi la création d'entreprises par des habitants de Grigny. Les Ateliers Relais constituent un élément de notre politique pour favoriser l'accès à l'emploi. Ils se situent en Zone Franche Urbaine et les entreprises qui s'implantent embauchent des Grignois. Pour les Ateliers que nous inaugurons aujourd'hui, 9 baux sont déjà signés. 5 entreprises nouvelles s'installent dont 3 sont créées par des habitants de la Grande Borne.

Une démarche, des outils, une cohérence

Le développement économique n'a de sens pour nous, que s'il bénéficie à l'emploi et à l'embauche de Grignois...» Le maire évoquait la démarche municipale, consistant à mettre en place deux dispositifs : la Mission économique, qui accompagne et soutient les projets de développement et d'emploi ; ainsi que celui d'Initiative emploi, qui assure l'interface entre les besoins des entreprises et les demandeurs d'emploi.

Au début du dispositif de la Zone Franche en 1997, on comptait 2500 postes de travail dans son périmètre. Aujourd'hui, ils se chiffrent à 4 000 ; 30% des nouvelles embauches concernent des Grignois. Le bilan montre que la zone des Radars est presque complète ; sur celle du centre ville, la 1^{ère} tranche du secteur du Moulin est terminée. De plus, de nouvelles activités s'installeront sur les 9 000 M² de locaux des bâtiments qui seront construits à l'angle de la rue des bâtisseurs et du CD 310. L'action municipale, sera confortée également par la création du Centre de formation et de professionnalisation, dont la double vocation sera d'offrir un large



choix aux demandeurs d'emplois et une réponse aux besoins spécifiques des entreprises locales.

Après avoir rappelé toutes ces données, le maire soulignait : «Grigny avance, et le développement économique est un axe fort de notre Projet de ville. Ce développement est déjà bien engagé, et Grigny apporte d'importantes potentialités foncières à la nouvelle communauté d'agglomération Les lacs de l'Essonne, que nous venons de créer avec Viry-Chatillon.»

Après une présentation du bâtiment par l'architecte, M. Marlin, une visite a permis d'aborder les détails du fonctionnement, en compagnie de responsables d'entreprises utilisateurs des locaux.



Salle polyvalente du labyrinthe

Les jeunes de Vivacités réalisent leurs projets

Plus de cinquante jeunes grignois étaient fiers de présenter les multiples activités pratiquées dans la salle « Vivacités », au maire, Claude Vazquez et à l'adjoint du secteur jeunesse, Philippe Rio, le jeudi 5 février en soirée.

L'EXTENSION du gymnase du Labyrinthe a vu le jour suite au souhait exprimé voilà deux ans par des jeunes grignois : une salle polyvalente équipée pour les sports, avec une dimension supplémentaire, un endroit où l'on puisse s'informer de ses droits. Victor Dos Santos, de la Mission Locale, était d'ailleurs présent pour donner des informations sur ces démarches. L'équipement ne désemplit pas, de telle sorte qu'une partie de la rencontre a tourné autour des possibilités d'agrandissement de la salle ou d'essaimage des activités dans d'autres gymnases de la ville. L'agrandissement n'est pas possible, des créneaux horaires sont peut-être à trouver au Dojo du Haricot.

Vers des échanges internationaux

Le maire, évoquant le troisième gymnase, opérationnel d'ici deux

ans en centre ville, proposa de songer dès à présent à y intégrer les activités de Vivacités.

Avec humour et peut-être espoir, les participants ont évoqué les possibilités d'échanges avec d'autres pays, le Brésil, par exemple. Il faut dire que les résultats en Jiu Jitsu brésilien, sous la houlette de Yan Goavec, le professeur, sont très encourageants

4 titres remportés fin janvier en compétition nationale, pourquoi ne pas rêver ?

Les participants à la rencontre eurent une vision plus précise de cette compétition grâce à un court film, réalisé par Omar Dawson, membre de l'association.

Les initiateurs de ce lieu d'activités

La salle polyvalente Grigny-Vivacités est ouverte depuis un an, dans le prolongement du gymnase

du Labyrinthe. Son responsable, Ahmed Zerkal, bien connu comme artiste graffeur, nous en parle.

«Nous avons bâti un projet avec des jeunes de la commune, pour créer un lieu d'accueil polyvalent, afin de pratiquer du sport et de résoudre les divers problèmes auxquels nous sommes confrontés un jour ou l'autre. Nous avons proposé notre projet au maire ; nous avons discuté de sa faisabilité lors de réunions, et à la suite de rencontres avec l'architecte municipal, notre salle polyvalente a vu le jour.»

L'équipement comprend une salle de musculation et un espace consacré à la gymnastique au club de Jiu-jitsu brésilien ou de « Grappling » (Jiu-jitsu sans kimono), ou encore pour les réunions ou les activités sociales, permettant d'orienter ceux qui doivent résoudre les problèmes d'emploi, de santé, de logement, etc.

«Le sport est une occasion pour nous rencontrer et nous entraider, précise Ahmed Zerkal. Notre professeur de Jiu-jitsu, Yan Goavec, est un jeune de Grigny qui pratiquait cette discipline dans un club. Il a suivi des cours d'encadrement, passé son brevet d'Etat d'éducateur sportif avec la spécialité «activités physiques pour tous».

Aujourd'hui, c'est notre professeur et nous en sommes fiers.»

Après un an d'ouverture, le club affiche déjà des champions de France, il est affilié à l'une des fédérations les plus importantes. Son nom fait référence à la salle polyvalente, il s'intitule Grigny-Vivacités-Team. Les champions de France (coupe de Submission Wrestling), sont Nizar Slimani et Lakebir Farouk. Le club compte aussi 2 vice-champions : Yan Goavec et Abdel Lahieheb. L'équipe participera à l'Open international de Paris en avril, puis elle partira pour une tournée internationale.

Renseignements au 01 69 21 12 75 et bientôt sur son site internet.



Un an d'existence et déjà des champions.





Défendre et ar

*Le Conseil municipal se réunissait le 20 janvier pour
concernant l'environnement et le cadre de vie. Il co
Cette réunion était présidée par le maire et la conseillère.
Nous vous proposons dans ce numéro de Grigny
qui se concrétiseront en conce*

Cadre de vie et aménagement paysager

Les actions sur l'environnement concernent tous les quartiers de la ville. Elles se présentent d'un double point de vue : celles qui se situent dans la continuité d'un projet en cours de réalisation, et celles qui complètent la valorisation du cadre de vie des Grignois par des propositions relativement nouvelles. Ce qui donne une cohérence à l'ensemble, c'est la volonté de construire la ville avec ses habitants, en créant des espaces de vie agréables. Ainsi, tous les projets en cours ou à venir, ont donné lieu à une concertation.

Les Grignois quelque soit leur quartier de résidence, ont eu la possibilité d'intervenir, de questionner, de proposer.

Les transformations et aménagements prévus par la ville de Grigny, se réalisent en partenariat avec la Communauté d'agglomération, la Direction départementale de l'Équipement (DDE), le Syndicat de la vallée de l'Orge (Sivoa), ou l'Agence foncière et technique de la Région parisienne (Afrp). Passons-les en revue.

Les lacs de Grigny Viry-Chatillon

Le traitement des principaux rejets d'eaux pluviales est en cours de réalisation, afin de permettre à l'écosystème de retrouver progressivement un équilibre. L'objectif est l'amélioration de la qualité de l'eau des lacs et de celles qui les alimentent. En 2004, trois ouvrages compléteront les cinq déjà en fonction. De plus, le grand collecteur d'eaux pluviales du Zoh, entrera en service dès le printemps prochain.

L'aménagement des berges des plans d'eau favorisera l'accès aux usagers, pour des pratiques multiples, existantes ou à développer, telles que les loisirs nautiques, la pêche, les promenades, la découverte de la faune et de la flore. Les travaux prennent en compte la préservation et l'amélioration de la biodiversité par une approche pédagogique du site naturel. Les interventions se dérouleront sur trois ans : durant l'été 2004 pour l'étang de la Justice, au cours de l'hiver 2004-2005 pour les étangs de la Place verte et de la plaine basse, et pendant l'hiver 2005-2006 pour les étangs de l'Arbalète et des Noues de Seine.

Les jardins familiaux et l'aménagement des coteaux

Il s'agit ici de faciliter la pratique du jardinage, en l'organisant. Parallèlement, de nouvelles promenades relieront le village au secteur des lacs. Les procédures de consultation des entreprises, de permis de construire et de demande de subventions sont en cours. Les travaux devraient débuter à l'été 2004.

Le Coteau Vlamincq

En requalifiant ces espaces, la Ville souhaite conforter ce site, par un renforcement de son caractère de parc urbain.

La Sapinière

L'entretien et l'aménagement de ce parc boisé présentant une biodiversité d'une valeur certaine, offriront aux Grignois un vaste espace de promenade et de détente. Le plan d'agencement sera élaboré dans le cadre d'une convention avec les associations Etudes et chantiers et la Ligue pour la protection des oiseaux. Cette dernière développe des activités de découverte et de recensement de l'avifaune (ensemble des oiseaux vivant sur le site), en partenariat avec la ville.

Espace des Droits de l'Homme

L'organisation de ce lieu entouré d'équipements publics, qui accueille des manifestations festives (Fêtes de la ville), a pour vocation de le rendre plus attractif pour les habitants, en réglant certaines questions, comme celle du stationnement.

Le mur antibruit le long de l'autoroute A6

Des opérations de plantations végétales ont commencé. L'ouvrage ainsi habillé améliorera son efficacité en matière de diminution des nuisances sonores.

Les jardins de la Ferme neuve

Leur réalisation dans le cadre de l'aménagement de la Zac du centre ville, offrira aux habitants un lieu de détente, tout en rythmant dans sa forme paysagère les circulations douces au cœur de la ville. Le démarrage des travaux est prévu en septembre 2004. Dans ce même quartier, les prairies en attente d'urbanisation connaîtront des travaux d'entretien. Parallèlement, on assistera à la confortation de la trame verte aux abords des Tuileries.

Le Parc des Aiglons

Elle se réalisera en partenariat avec l'association Etudes et chan-

tiers dans le cadre d'un chantier d'insertion. Les habitants du quartier bénéficieront ainsi d'un espace de promenade supplémentaire, qui les conduira de la Maison de quartier du Village, jusqu'aux coteaux.

Ce type de circulation douce sera créé dans d'autres quartiers de la ville pour le plus grand respect du citoyen piéton.

Aménagement du parvis de l'école Paul Langevin

Cette place devant l'établissement scolaire de l'avenue des Tuileries constituera un nouvel espace ludique pour les enfants de 3 à 9 ans. Cet aménagement répondra aux souhaits des participants du Conseil de voisinage. Les travaux se réaliseront durant l'été 2004.

Améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Un groupe de travail et de réflexion se constitue afin de proposer des mesures pour rendre les équipements publics plus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il proposera également des solutions visant à faciliter les déplacements dans la ville, pour ces Grignois.

Les circulations douces

Nous avons déjà évoqué ce type d'infrastructure, conçu pour favoriser les déplacements de piétons ou de cyclistes vers les équipements publics. Un schéma directeur élaboré par les Services techniques de la Ville, prévoit un « Maillage » de promenades et de voies cyclables à cet effet.

Le mobilier urbain

Là encore, un schéma directeur prévoit l'implantation d'éléments pratiques et utiles aux habitants pour la propreté, le repos ou pour faciliter les déplacements, identifier les lieux et les équipements de la commune.

La qualité du service public

*Soigner l'environnement implique une organisation adaptée
aux habitudes actuelles des citoyens.*

Des habitudes plus ou moins bonnes, selon qu'on se mobilise pour ramasser les déchets qui souillent notre environnement et nous-mêmes ; ou selon que l'on jette ses détritus, sans respect pour quiconque et donc pour soi-même.

Les Services techniques de la commune ont mis en place un plan d'intervention spécial, pour soigner la ville et l'image des Grignois. Ils se transforment en « Direction de l'aménagement et des techniques urbaines ». Si les changements de dénomination n'ont fréquemment pas d'effet sur le réel, ici le changement de nom est induit par l'action sur le quotidien. Voyons de plus près.

Le fonctionnement du service propreté sera assuré 6 jours sur 7, à raison de deux équipes travaillant deux fois 7 heures. La balayeuse

circulera dans la ville sur ce rythme, de 6h à 21h.

Des techniciens du nettoyage pratiqueront un ilotage sur les secteurs non couverts par la communauté d'agglomération.

Deux personnes veilleront à réduire les dépôts sauvages. La réparation et le nettoyage du mobilier urbain seront réalisés par ce même service.

Des machines et des hommes

Pour une meilleure efficacité, l'achat de nouveau matériel renforcera le travail des agents communaux. Avec la balayeuse actuelle, les équipements mécaniques permettront d'atteindre une performance supérieure.

Une micro-balayeuse assurera le nettoyage des trottoirs et une laveuse débarrassera les murs de la ville des salissures de toute sorte.



Améliorer l'environnement

pour faire le point sur le plan de travail pour 2004. Il comporte plusieurs projets, réalisations et études.illère municipale déléguée à l'environnement, Zeïna Bouzid. Grigny-Info, un zoom sur l'ensemble des actions concertation avec la population.



Collecte sélective des déchets ménagers ETAT DES LIEUX

Depuis le 16 octobre 2002, Grigny s'est lancée dans l'aventure nationale et européenne de la mise en place de la collecte sélective des déchets ménagers. Une opération importante pour la protection de notre environnement et d'économie des ressources naturelles de notre planète. Où en est-on ?

Au village et aux Patios

Dès le 30 septembre 2002, deux nouveaux bacs, l'un jaune l'autre bleu, ont pris place dans le paysage de la zone pavillonnaire du Village. Les résidents des Patios disposèrent pour leur part de bacs similaires installés dans les locaux techniques aménagés sur les parkings du quartier. En dehors de ces secteurs d'habitat individuel, des colonnes vertes pour la collecte du verre, et des colonnes bleues pour les journaux, magazines et prospectus, étaient installées en différents points de la ville.

Un premier bilan sur la collecte des emballages et des journaux et magazines, laisse apparaître d'assez bons résultats. 14,45 kg d'emballages par an et par habitant ont été collectés. Une performance qui se situe entre la moyenne enregistrée par le Siredom (13,13 kg/an/hab) et la moyenne nationale (16,01 kg).

Dans les quartiers d'habitat collectif

Ces secteurs sont également concernés par le tri des déchets où il a été testé à titre expérimental. «A la Grande borne, déclare le directeur technique de la ville, L'Opievoy conseillé par les services techniques a mis en place des locaux à l'intérieur de halls d'immeubles et des aménagements extérieurs. Ce test nous a permis de réfléchir à la meilleure façon de réaliser la collecte sélective, qui rappelons-le, est une obligation réglementaire. L'expérience est maintenant terminée, et le comité de pilotage constitué des représentants des deux villes, de l'Opievoy, de l'Ademe, d'Ecoemballages, de la DDE 91,

de la CNL et du Siredom est en concertation sur cette thématique.»

Le taux de collecte n'est que de 7,06 kg/an/hab, pour les emballages et de 6,16 kg pour les journaux et magazines !. La qualité du tri est cependant jugée bonne.

L'incroyable toupet de l'Opievoy

L'amélioration de la collecte des déchets est devenue une priorité. Pour éviter l'amoncellement des ordures devant les portes des immeubles, une collecte supplémentaire a été proposée, particulièrement le samedi.

Rappelons que les locaux techniques prévus pour cela sont fermés, l'Opievoy prétextant « le principe de précaution », étant donné que ces locaux abritent les compteurs électriques. Or, il se trouve que le bailleur dit à la fois qu'il ne veut pas travailler le samedi et qu'il veut bien le faire si les résidents payent la facture ! Une position qui ne favorise pas le dialogue ni surtout la propreté du cadre de vie.

Copropriété de Grigny2

Ici l'expérience de l'ouverture d'un local de tri à Surcouf n'a pas été concluante. Le syndicat de la copropriété invoque le blocage de l'aide financière de l'Anah (Agence nationale d'aide à l'habitat). Quoiqu'il en soit, les responsables du syndicat ont annoncé lors du comité de pilotage du 6 janvier dernier, que 12 halls d'immeubles seraient aménagés pour le tri qui démarrera en mai 2004.

Assainissement des eaux usées Importante restructuration du réseau

Le remodelage du réseau d'évacuation des eaux usées figure en bonne place parmi les actions à réaliser en 2004.

L'étude est lancée et les premières tranches de travaux peuvent être rapidement établies, sous la houlette de l'Agglomération.

A la Grande borne

Le Comité de pilotage, constitué par les représentants des villes de Grigny, Viry-Chatillon, du Conseil général, de l'Agence de l'eau et de l'Opievoy, a retenu l'un des scénarios proposés pour l'assainissement du réseau des eaux usées à la Grande borne. Le choix s'est

porté sur la réalisation d'un réseau d'écoulement gravitaire. Cette décision est en parfaite cohérence avec le schéma directeur d'assainissement des eaux usées et le schéma de référence pour l'ensemble du quartier de la Grande Borne. Celui-ci « définira, selon M. Druel, directeur technique de la ville, les projets d'urbanisation et d'aménagement, ainsi que les limites du domaine public et du domaine privé. » L'option des deux villes et des financeurs pour le « gravitaire » et la flexibilité d'implantation du réseau primaire « permettra d'établir plusieurs tranches de travaux à réaliser sans trop attendre.»

Aux Blancs manteaux

A l'époque de la construction de ce lotissement, les promoteurs n'ont pensé qu'à une seule chose, rejeter ailleurs les eaux usées, sans tenir compte de l'environnement ni du confort à long terme des riverains.

Durant l'année 2000 Grigny et Viry acceptent de prendre l'ensemble des voies circulées, certaines allées et les espaces verts communs. Une étude de 2001 analyse le tracé du réseau principal sous le domaine public. Le branchement de chaque propriété serait à la charge des résidents qui bénéficieront d'une aide financière spécifique.

La proposition sera présentée bien sûr par les représentants des deux villes aux résidents des Blancs manteaux. « Un Comité de suivi composé de riverains sera créé afin de suivre régulièrement l'état des études et des travaux. » Avec cette opération d'assainissement, on procédera à l'enfouissement des réseaux (les télécoms, Edf, par exemple), et à la réfection des voiries.

L'assainissement des réseaux à la Grande Borne et aux Blancs manteaux sera pris en charge par la nouvelle agglomération Les Lacs de l'Essonne.

Amélioration du cadre de vie

La place des citoyens !

Plusieurs actions positives et participatives sont prévues en 2004, afin d'aider le citoyen Grignois à prendre toute sa place dans les dispositifs d'amélioration du cadre de vie.

Journées de l'environnement

Organisées à l'initiative du Conseil général, de la ville, de nombreuses associations, écoles, structures publiques, les Journées de l'environnement 2004 devraient connaître une plus grande participation des habitants. En 2003 plusieurs actions autour des lacs avaient été organisées, en particulier avec la Maison des enfants et de la nature et la Ligue pour la protection des oiseaux (Lpo).

Partenariat avec la ligue pour la protection des oiseaux

La première convention avec la Ligue pour la protection des

Oiseaux (Lpo), arrive à son terme en 2004. Chacun s'accorde pour un renouvellement en 2005. Les trois espaces retenus par la convention liant la ville et



la Lpo, sont : l'Orme Pomponne, la Sapinière, les lacs avec le bois de l'Arbalète. ils ont fait l'objet d'un recensement de l'avifaune. Des animations ont lieu régulièrement ainsi que des actions favorisant la nidification, et l'installation de certaines espèces d'oiseaux.

Concours des jardins et balcons fleuris

Avec près de la moitié de son territoire en espaces naturels, Grigny peut s'enorgueillir d'un environnement propice à la flânerie. Pour rendre encore plus évidente cette tendance, sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de l'environnement, la municipalité souhaite (en partenariat avec le Conseil général), relancer le Concours des jardins et balcons fleuris. Tous les quartiers de la ville pourront participer à ce concours qui a toujours beaucoup de succès partout où il est organisé. De nombreux cadeaux devraient récompenser les mains les plus vertes.

Inondations et risques industriels

Pour le développement de la plaine basse, les périmètres sont à revoir.

Le plan de travail 2004 prévoit de renégocier deux décisions préfectorales qui gênent tout développement possible sur les terrains de la plaine basse, en particulier entre la Seine et les lacs.

Le plan de prévention des risques naturels d'inondation

L'arrêt préfectoral de fin octobre, suscite la colère des maires riverains de la Seine. Il est particulièrement inadapté pour Grigny. Le plan, qui interdit tout projet de développement sur la plaine basse et autour des lacs, prend en compte l'inondation dite centennale de 1910. Problème : les lacs n'existaient pas au début du 20^e siècle.

Le périmètre classé en « aléas forts » est pour une part inadapté, en effet, les lacs ne génèrent pas

de courant. Le 22 juillet dernier, le Conseil municipal, par délibération, avait émis un avis défavorable, ses demandes n'étant pas prises en compte, notamment en ce qui concerne les terrains situés en bordure de la nationale 7, entre Viry-Chatillon et la rue du Port.

Le plan de protection des risques industriels

Le site industriel Elf Antargaz, à la limite de Grigny et de Ris-Orangis, fait l'objet d'un périmètre de protection qui a varié depuis 1989, pour être aujourd'hui très contraignant, suivant le principe dit de précaution qui vise à prendre le minimum de risques.

Dans le cas de Grigny, le périmètre actuel ne correspond ni à l'état d'enfouissement des cuves, ni à celui du terrain, puisque le talus de la ligne Rer empêche toute diffusion horizontale d'une hypothétique explosion sur le site.

La demande de réexamen exprimée par la commune est actuelle-



ment à l'étude au niveau préfectoral. Quelques mois avant l'accident industriel du 21 septembre 2001 de l'usine Azf de Toulouse, le Préfet de l'Essonne avait imposé un périmètre de protection moins contraignant. Il semble qu'à la préfecture on admette que «quelque chose est possible.»

Ici et là

Prenez note

La Mission économique et l'accueil RMI ont échangé leurs locaux et numéros de téléphone et fax. leurs coordonnées sont dorénavant les suivantes :
Mission économique
6 avenue des Tuileries
Tél. 01 69 06 03 50
Fax 01 69 43 65 72
Pour les bureaux du RMI, il faudra vous rendre au :
6 bis avenue des Tuileries
Tél. 01 69 02 11 15
Fax 01 69 02 11 69

Révision du plan local d'urbanisme

Maison de la nature et de l'environnement

Par délibération du 3 juin 2003, le Conseil Municipal a prescrit la révision d'urgence du Plan local d'urbanisme (P.L.U) pour permettre la construction de la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Une concertation avec exposition, se déroule en Mairie, au service urbanisme, jusqu'au 19 février 2004 aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie : Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h ; le samedi de 8h30 à 12h. Chacun peut consigner ses observations éventuelles sur un registre au Service urbanisme.

Un bilan de la concertation sera présenté devant le Conseil Municipal qui en délibérera pour arrêter le projet définitif.

Renseignements au 01 69 02 53 53

Soutien scolaire pour lycéens

La MIPOP (Maison de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle) propose un soutien scolaire aux lycéens de l'enseignement général, professionnel ou technologique.

L'aide interviendra en mathématiques ou en français, durant les vacances, les 23, 24, 25, 26, 27 février de 10h à 13h, dans les locaux de la MIPOP.

Peuvent s'inscrire, les jeunes de Grigny et de Viry-Chatillon. L'adhésion à la Mipop s'élève à 1 €. Renseignements et inscriptions au 01 69 24 76 11

Informatique à la Mipop

Dès le 2 mars prochain, les mardi et mercredi, la salle informatique de la Maison de l'Innovation pédagogique et de la formation professionnelle sera ouverte à toutes les personnes travaillant ou habitant à Viry-Chatillon et à Grigny, adhérant à la Mipop (1€). L'accès est libre et gratuit.

Une animatrice/formatrice sera présente en permanence pour répondre à vos questions, proposer des exercices qui vous permettront de progresser.

Vous pouvez y aller quand vous le souhaitez, aux heures d'ouverture, après avoir réservé.

Ateliers (inscription obligatoire)
Découverte de l'ordinateur, le mardi de 9h30 à 11h pour tout public débutant.

Découverte d'Internet, le mardi de 14h30 à 16h pour tout public débutant.

Traitement de l'image, le mardi de 18h30 à 21h30 pour tout public déjà familiarisé avec l'ordinateur.
Lycéens et Internet : rechercher et trier l'information, le mercredi de 14h à 15h30.

Concertation en janvier

Autour des travaux et projets

Le début d'année est une période de réflexion particulièrement dense pour la municipalité, autour du plan de travail des douze prochains mois. C'est l'occasion de « plancher » sur les projets en cours de réalisation ou les dossiers à parachever avant la fin 2004.

Ce travail se réalise en continuité, d'une année à l'autre, au sein de commissions, de réunions du Conseil municipal et du Bureau municipal, en relation avec les agents communaux et les partenaires du Gpv. Les avancées se réalisent également avec la population, par une démarche de concertation qui donne à chacun les informations nécessaires à une bonne compréhension des transformations envisagées, tout en leur offrant la possibilité d'intervenir dans le processus d'élaboration des projets.

En janvier et début février, plusieurs quartiers ont connu ce type de réunion. Elles étaient présidées par le maire Claude Vazquez, entouré d'élus et de responsables des services de la ville et du Gpv.



A Grigny2

Le jeudi 29 janvier, il fut question de la réhabilitation et de l'extension de la Maison de quartier Pablo-picasso ; de l'aménagement du coteau Vlamincq, en contrebas de l'église ; du désenclavement de l'avenue des Sablons vers la route de Corbeil, passant par le carrefour proche de l'école Jean-Moulin.



L'application du nouvel arrêté municipal réglementant le stationnement était aussi à l'ordre du jour, ainsi que le passage à la collecte sélective des déchets ménagers. Une première série de 12 halls d'escaliers sera équipée. Pour l'extension du collège Pablo-Neruda, le Conseil général consacre la somme de 10 millions d'€.

S'il fut question de l'avancée des travaux à la gare de Grigny-centre, avec la construction d'un nouveau bâtiment voyageurs et l'aménagement des abords, le gros morceau était représenté par un dossier à déposer auprès de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) celui-ci comprend un outil de valorisation du marché immobilier local et la poursuite de la mise en œuvre du plan de sauvegarde de la copropriété, incluant une aide aux copropriétaires, par le financement des travaux sur les parties communes des immeubles. 80 000€ ont été accordés par le Conseil régional d'Ile-de-France.

Les Tuileries

Le vendredi 30 janvier, autre quartier, autres débats, avec comme sujets : la réalisation d'une Maison de quartier près du stade de tennis des Chaulais, la création d'une Trame verte qui reliera le centre ville par une circulation douce ; le parvis de l'école Langevin-Perrin sera aménagé pour les enfants ; le secteur du terrain de football de l'Orme pomponne bénéficiera de travaux de revalorisation.

Les habitants étaient également informés des autres questions traitées à Grigny2, qui les concernent (stationnement, extension du collège et chantier de la gare). Ce même jour, les parents d'élèves de l'école Jean-moulin débattaient du projet d'extension de l'établissement scolaire, en présence de l'architecte.

Le Village

Les habitants se retrouvaient à la Ferme neuve, pour débattre de la réalisation du centre-ville, avec les nouvelles constructions qui diversifient l'offre d'habitat ; la création d'un gymnase, d'un groupe scolaire et le traitement paysager des espaces en friche dans le centre ville. Parmi les autres sujets, la discussion a porté sur la création de la Maison de la nature et de l'environnement du Clotay, la réhabilitation du réseau d'assainissement des Blancs Manteaux, la réfection du chemin des Rois, la réalisation de jardins familiaux sur le coteau au-dessus des lacs.

Un bilan de la collecte sélective des déchets ménagers fut réalisé.

Vacances scolaires d'hiver

Du 14 février au 1^{er} mars 2004

Activités au choix

À la veille des vacances scolaires, une même question taraude les parents d'élèves : Comment occuper leurs enfants durant cette période propice aux loisirs et à la décompression ? La ville leur offre un programme de détente diversifié, dans lequel chacun trouvera chaussure à son pied. Culture, sports, découverte, travaux manuels, sorties, etc., vous attendent dans différentes structures municipales.

MAISON DES ENFANTS ET DE LA NATURE

Chemin du clotay, face aux lacs.

Tél. 01 69 43 21 45

Les enfants de 6 à 12 ans participeront au projet de l'équipe d'animation sur le thème : Les objets flottants.

D'autres activités sont au programme : piscine, patinoire, cinéma, sports et activités artistiques.

MAISON DE QUARTIER MARIE-CURIE

13, place aux Herbes - Grande borne.

Tél. 01 69 21 17 33

Sport pour tous, football, basket, roller, sortie VTT, atelier cuisine, fabrication montgolfière, cerf-volant...

MAISON DE QUARTIER PABLO-PICASSO

Face au 7 de l'avenue des Sablons.

Grigny 2

Tél. 01 69 06 42 57

Des activités tous azimuts.

MAISON DE QUARTIER DU VILLAGE

Parc des Aiglons

Tél. 01 69 02 41 20

La découverte du Canada avec confection de maquette, corres-

pondance via Internet, dessins, patinoire...

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Place des droits de l'Homme

Tél. 01 69 02 46 70

Le service des Sports

Place des droits de l'Homme

Tél. 01 69 02 46 75

Tournoi de foot, sport d'opposition, tennis, Base ball, sports d'équipes...

Rencontres sportives salle des sports Jean-Louis-Henry, le 27 février.

CENTRE NELSON-MANDELA

Tél. 01 69 45 27 28

ESPACE JEUNESSE VLAMINCK

14, rue Vlamincq-Grigny 2

Tél. 01 69 06 76 76

Dessin de Julia d'après l'œuvre de Gabrielle Brower



Visite du salon des arts plastiques de Grigny

Regards d'enfants

Le salon des arts plastiques s'est déroulé la semaine du 24 janvier au 7 février à Sidney-Bechet.

Le mercredi 25 janvier, les animateurs de la

Maison des Enfants et de la Nature, nous ont proposé de visiter cette exposition de peintures, de mosaïques et de sculptures. Lors de cette visite, nous avons choisi individuellement un tableau pour lequel nous avons voté.

A la suite du vote, nous avons effectué les reproductions de nos œuvres préférées.

Depuis le début de l'année scolaire, au travers de visites, des ateliers d'arts plastiques et d'études de grands peintres tels que Cocteau, Picasso, Matisse, Van Gogh, nous découvrons le monde de la peinture.

Au fur et à mesure, nous affinons notre regard et développons nos compétences artistiques.

En fin d'année, nous espérons vous inviter à découvrir nos différentes productions lors du Salon des arts plastiques des enfants.

Article réalisé par : Charlotte, Thara, Sandrine, Senem et Diren du Club Pharaons de la maison des enfants et de la nature.



Du côté des associations

Décider

Si la culture ne vient pas à toi...

Grâce au travail de l'association Décider, la musique classique a résonné dans la Grande Borne dimanche 1^{er} février.

DÉCIDER, née il y a 10 ans, est fidèle à son nom et à tout ce qu'il signifie : être maître de ses choix, être déterminé, convaincre. Il a fallu toutes ces qualités à l'association pour rêver, entreprendre, et mener à bien ses paris. Le concert du 1^{er} février n'a pas failli à ce qui est maintenant une tradition. Quelle chance formidable de pouvoir, un dimanche venir écouter près de chez soi, un orchestre symphonique et l'un des plus grands organistes français, Pierre Pincemaille.

La ville ne possède pas d'auditorium, qu'importe. Les bénévoles de l'association et les services municipaux transforment un gymnase en salle de concert : moquette, vitraux, des centaines de sièges, pour le public et l'orchestre ; le tout savamment éclairé.

Le dimanche est une journée en famille. Les organisateurs y ont pensé en mettant en place une garderie avec animateurs qui accueillent les bambins.

Vous ne connaissez personne dans le quartier ? « Décider » apporte une touche gourmande à ses événements qui ne manquent pas de rapprocher les gens : chaque spectateur arrive au concert lesté d'un goûter, qui est partagé à la fin du concert.

Voilà pour les spectateurs.

Des valeurs à partager

Mais il y a autant à dire sur ce qui précède : le groupe de chant, qui par manque de chef de chœur peaufine ses morceaux seul, trouve le courage de se produire devant cinq cents personnes, les

bénévoles qui s'impliquent dans la décoration ou la mise en place des lieux, les rencontres et le travail avec l'orchestre de Massy, les choristes et Dominique Rouits.. Une somme de travail et d'audace énorme qui prouve que l'association « Décider » honore bien son nom.

Son président, Philippe Rio nous parle de « l'immense satisfaction éprouvée devant une telle représentation. Il y a dix ans, avec l'association Décider, les habitants de la Grande Borne ont développé une dynamique contre l'endettement locatif, explique-il. Ce mouvement a permis de faire émerger

d'autres aspirations, d'autres besoins, et notamment celui de partager des valeurs ensemble. Un partenariat avec la ville a permis d'établir des relations très fortes avec le Louvre, puis avec l'Orchestre de Massy et Dominique Rouits qui le dirige. Les personnalités se sont ainsi enrichi grâce à ce travail culturel et aux initiatives qui y sont liées : le groupe de chant, les soirées à l'école du Renne, les concerts...Le dynamisme de l'association, avec ses bénévoles est toujours là, aussi forte. Elle a franchi un bond qualitatif dont nous constatons les effets aujourd'hui même. »



De gauche à droite : Philippe Rio, président de Décider, Pierre Pincemaille, organiste, Dominique Rouits, chef d'orchestre.



De nombreux Grignois ont retrouvé la salle du Labyrinthe transformée en immense auditorium.

La journée du combattant



Les Grignois, avec les associations d'Anciens combattants et la municipalité, ont rendu hommage à l'ensemble des anciens combattants à travers les lieux de mémoire de la ville, le dimanche 8 février. Ils se retrouvaient ensuite au banquet fraternel de l'Ulac, dans le Centre culturel Sidney-Bechet.



Après-midi récréative de l'Unrpa

L'UNION nationale des retraités et personnes âgées organise une après-midi récréative et dansante autour de pâtisseries, le 26 février de 14h à 18h à la Maison de quartier Pablo-Picasso. Participation 2€.

Nouvelle à Grigny L'Association numismatique

CETTE association s'est fixé l'objectif de rassembler des collectionneurs de tout horizon, de faire connaître aux enfants les monnaies de leurs parents et grands parents et d'aider les personnes âgées à utiliser l'euro dans leur quotidien.

L'adhésion permet d'échanger au sein de l'association, de communiquer le savoir de chacun dans les monnaies du monde et de profiter des autres avantages, comme de la participation au salon organisé par l'association. Celle-ci tient des réunions deux dimanches par mois de 9h à 12h dans la salle des fêtes, rue Gabriel-Péri. Prochaines réunions le 22 février et le 7 mars. Renseignements au 01 69 96 92 69

Coup double pour Tracy Ory

Nous retrouvons Tracy Ory, jeune judoka grignoise, sur une marche du podium, le 25 janvier au dojo de Brétigny, où elle disputait la coupe de l'Essonne en catégorie minimes, avec son club de Viry-Chatillon. Elle s'est classée à la 3^e place sur 20 judokas. Trois jours après, notre collégienne de Jean-Vilar décrochait le titre de championne d'Île-de-France Unss (sport scolaire), dans la catégorie minimes 45kg à Jouy-en-Josas, le 28 janvier. Elle disputera le championnat interrégional, le samedi 20 mars à Thiais, dans le Val de Marne.

Karib'k retour à la danse

LA section danse traditionnelle et initiation au tambour (djembé - ka) de l'Association culturelle antillaise Karib'k reprend de l'activité. A partir du 7 février prochain au gymnase du Labyrinthe, face à la piscine municipale.

Vous souhaitez vous initier ou inscrire votre enfant, à la danse traditionnelle antillaise, contactez l'association au 01 69 56 96 21 (répondeur) ou au 06 09 89 77 78

Contact : Gamiette Martial 06 12 63 75 74

courriel : karibk91@hotmail.com

La Maison des associations ; 1, rue du Minotaure.

Arts plastiques Tous les lauréats

LA 15^e édition du Salon des Arts plastiques a décerné huit prix, dont voici l'ensemble des lauréats.

Prix de la municipalité :

Michel Jaffredo

1er prix Adapg : Christiane Rochas

2e prix Adapg : Lise Deflisque

Prix artistes peintre :

Thierry Berthommier

Prix artistes pastel :

Gabrielle Brouwer

Prix artistes sculpture :

Catherine Chiavenuto (Kia)

Prix public adultes : Daniel Martin

Prix public enfants : Geneviève Hermans

Théâtre Anima

Le théâtre dans tous ses états et toutes ses formes

PROGRAMME de février 2004 du théâtre-école soutenu par la ville de Grigny.

Stages : Valoriser son image et Estime de soi ; Samedi 14 février et Samedi 13 mars de 11h - 20h à la Maison de Quartier Le Village, Parc des Aiglons

Comment mieux utiliser ses capacités personnelles, ses émotions, son corps, sa voix, sa parole, son imagination pour être bien avec soi-même et à l'aise avec les autres ? Comment se surprendre et provoquer des surprises ?

ATELIERS DE THÉÂTRE POUR TOUS LES PUBLICS

Adultes, à la Maison de Quartier du Village, parc des Aiglons, le Lundi de 19h à 22h

Jeunes à la Ferme Neuve Mercredi de 16h à 18h

ATELIER VALORISER SON IMAGE

Un dimanche par mois de 14h à 19h à la Maison de Quartier Le Village

Comment franchir les obstacles personnels et vivre un meilleur rôle dans sa vie ?

ATELIER AFFIRMATION DE SOI

Séances régulières à la Maison de Quartier Marie Curie, le Jeudi de 18h30 à 20h15 Atelier Gratuit. Renseignements au 01 69 06 26 67 Cet atelier est proposé par ANIMA dans le cadre de son projet « Les mots pour le dire » en collaboration avec le Service de la Vie associative et la Maison de Quartier Marie Curie.

Il est soutenu par le Conseil Général de l'Essonne - Politique de la Ville et Le FEDER - Union Européenne dans le cadre du Pic Urban2

ATELIER DE THÉÂTRE PARENTS-ENFANTS

Prochain rendez-vous : mercredi 25 Février à la Maison de Quartier Marie Curie (Horaires à confirmer) Venez jouer en famille. Le père, la mère, les frères et les sœurs, ce serait le bonheur ! Surprendre les autres et se surprendre soi-même. Apprendre à jouer entre parents et enfants. Ces ateliers sont dirigés par l'association ANIMA et s'inscrivent dans le projet

LES MOTS POUR LE DIRE

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et le Conseil général de l'Essonne (Politique de la Ville), il est soutenu par la Ville de Grigny, en collaboration avec la Compagnie La Mandragore.

Renseignements 8, rue Masséna Grigny. Tel : 01 69 06 26 67 et 06 10 14 91 37

e-mail : e.anima@free.fr Site web : www.e-anima.fr.st

Demandez le programme !

Festival Break Aréna 2004

Pendant une semaine, le Festival Break Aréna transforme Grigny en un vaste forum de la culture urbaine. Danse, musique, design sont au rendez-vous. Cette initiative de l'association Agence 91 est conjointement organisée par la ville de Grigny avec un cofinancement européen.

LUNDI 16 FÉVRIER,

Soirée d'ouverture. Présentation du programme du festival à 20h.

Rétrospective vidéo «Break Aréna Gladiators 2002-2003» à 20h30. Centre culturel Sidney-Bechet. *Entrée libre.*

MARDI 17 FÉVRIER, Journée Stage/Conférence Sensibilisation autour de la Danse Hip Hop.

14H-19H : Stage de Danse Locking, Popping Salle des sports J.-L.-Henry.

En présence des danseurs chorégraphes : Assan, Arnaud, Babar. Participation : 4 €.

20H : Conférence projection : «Il était une fois le Popping, le break et le lock...»

Intervenants danseurs chorégraphes : Assan, Arnaud, Babar. Participation Service culturel d'Athis-Mons, directeur MJC de Massy.

Entrée libre. Centre culturel Sidney-Bechet.

MERCREDI 18 FÉVRIER, Journée Animation/Battle de DJ.

14H30 : Séance cinéma vidéos et sports.

18H : Battle de DJ.

Entrée libre. Centre culturel Sidney-Bechet.

JEUDI 19 FÉVRIER, À 20H30,

soirée Spectacle de Danse.

Centre culturel Sidney-Bechet

Entrée libre.

VENREDI 20 FÉVRIER,

Soirée Concert

20H30 : Concert MC GAB'1 pre-



mière partie HARDLIFE, close-up, larsen.

9 et 6 €. Centre culturel Sidney-Bechet

SAMEDI 21 FÉVRIER : Soirée Battle BREAK ARENA GLADIATORS avec DJ Billy BROWN.

20H : Animée par Rushpi.

Entrée 9 et 6 €. Salle des Sports J.-L.-Henry.

Renseignements au 01 69 43 20 09

Concert MC Gab'1

L'enfant terrible du rap français sera à Grigny pour un concert exceptionnel. A ne pas rater. Ce qu'en dit le site brakmart.com



lucidité ses passages de foyers en maison de correction. (...) Il s'échappe pour revenir dans sa ville, Paris, car Gab'1 est un vrai titi parisien. Reprenant la ritournelle de "Mes deux amours", il nous présente son pays, la RCA (République Centre Africaine), avant de nous guider, sur un air d'accordéon, dans les différents arrondissements de la capitale. Suivez le guide et écoutez.

Lâchant quelques vérités sur l'emprise des religions dans "33 comme l'autre", Gab'1 s'en prend

au système sur "AntiSocial. Dans la même verve, on retrouve "Paname". Mais Gab'1 a eu l'audace de se dévoiler et d'aller chercher des sentiments au plus profond de lui avec des titres comme "Femmes" ou "Lettres à mes fleurs". Gab'1 se met à nu dans ces lettres ouvertes adressées à sa mère et à sa fille. Enfin, grand moment de cet album, "Donjon" où "l'Original Casse Burne" revient sur ses cinq années d'enfermement en Allemagne. Récit poignant, à la dure. Sur une production angoissante, Gab'1 nous fait partager sa vie entre quatre murs.

Tel un griot accoudé au zinc d'un café populaire, Gab'1 fait vivre les mots de sa vie et l'auditeur les reçoit en pleine gueule "Ma gueule" (réf. Brakmart.com, Hip hop magazine en ligne).

Vendredi 20 février à 20h30 : Concert de MC Gab'1. Première partie HARDLIFE, OG'S. Entrée 9 et 6 €. Centre culturel Sidney-Bechet.

Portrait d'un champion

Maîtrise de soi et originalité : la recette du champion de France de Break dance, Bi



Bia dû apprendre la patience et la constance pour devenir champion de France de Break. Il a débuté cette discipline à l'âge de 10 ans avec Mohamed Moustamid (Momo), mais il en supporte mal les contraintes.

Il n'a pas le sérieux de ses deux cousins, qui rapidement démontreront leur savoir faire aux concerts de « Mad in Paris » ou aux Francofolies de la Rochelle. Depuis ses retrouvailles avec la danse et le même professeur, à l'âge de 17 ans, il a progressé de telle manière qu'il remporte en solo le titre de champion de France, par deux fois (en 2001 et 2002).

Il souhaite maintenant atteindre un plus haut niveau, avec l'équipe de France, dont les qualifications auront lieu en Avril et qui performera en Octobre au «Battle of the

Year» en Allemagne pour le titre mondial (le titre est actuellement détenu par les Pokémon, équipe française, après avoir été remporté par les coréens).

Pour pratiquer le break, Bi en bon émule de Momo, insiste en disant qu'il est primordial de ne pas vouloir arriver trop vite, qu'il n'est pas bon de « breaker » pour s'en vanter, se montrer, que la confiance est première dans la réussite d'une équipe. Un bon danseur sera celui qui saura allier les figures, les « passe-passe », tout en y apportant son style, son originalité, avec fluidité.

Bi, danse 4 ou 5 heures plusieurs fois par semaine, sans oublier l'indispensable échauffement d'une heure. A ces moments là, il est tout à son art et ne tolère pas d'être dérangé, concentré sur son objectif : la perfection.

Agenda

Conférence sur l'art contemporain

VENREDI 13 FÉVRIER À 19H, au Centre culturel Sidney-Bechet. Sur le thème du trompe-l'œil. Entrée 3€. Renseignements 01 69 43 20 09.

Nuit du volley-ball

VENREDI 13 FÉVRIER 2004 À PARTIR DE 20H et jusqu'au petit matin, à la salle des sports Jean-Louis-Henry, place Henri-Barbusse. Renseignements au 01 69 02 46 70.

Loto de la Fnaca

DIMANCHE 15 FÉVRIER, au Centre culturel Sidney-Bechet. Renseignements au 01 69 43 10 33

Festival Break Arena

DU LUNDI 16 AU SAMEDI 21 FÉVRIER : rétrospective 2003, stage, conférence, projection, battle, spectacle. Concert de MC Gab'1, etc.

Ciné Bechet

MERCREDI 25 FÉVRIER au Centre culturel Sidney-Bechet. "Les rues de mon enfance". Gratuit. Renseignements au 01 69 43 20 09.

L'Unrpa en fête

JEUDI 26 FÉVRIER, DE 14H À 18H, après-midi récréative et dansante autour de pâtisserie à la Maison de quartier Pablo-Picasso. Participation 2€. Renseignements au 01 69 06 54 63.

Sortie famille

VENREDI 27 FÉVRIER, Musée d'Orsay, jardins des Tuileries ; organisée par la Maison de quartier Pablo-Picasso. Tarifs 6,54€ adulte, 1,75€ enfant. Renseignements au 01 69 06 42 57

Conférence

VENREDI 27 FÉVRIER À 20H30 au Centre culturel Sidney-Bechet, conférence sur la situation du Kurdistan. Renseignements au 01 69 43 20 09

Théâtre jeune public

Mercredi 3 mars à 14h au Centre culturel Sidney-Bechet, spectacle théâtral et musical, La boîte de Pandore. Renseignements au 01 69 43 20 09

Théâtre

VENREDI 5 MARS À 20H30, dans le cadre de la journée de la femme, la compagnie Théâtre du Grand large présente « Le cœur à rire et à pleurer », de Maryse Condé, au Centre culturel Sidney-Bechet. Tout public. Renseignements au 01 69 43 20 09

Affichez-vous !

Vous organisez des initiatives et vous souhaitez être présent sur cet agenda ? Envoyez vos dates à Grigny-Informations, quatre semaines au plus tard avant l'événement, par courrier à BP 13 91350 Grigny Cedex, par fax 01 69 43 99 55 ou par Internet : grigny91@ifrance.com Merci d'indiquer le titre de l'initiative, la date et l'heure, le lieu précis, le nom de l'organisateur, l'adresse et le numéro de téléphone où il peut être joint, le tarif et toute autre information utile.

MENUS SEMAINE DU 16 AU 27 FÉVRIER 2004

Lundi 16 : betterave rouge, veau marengo, spaghetti, coulommiers, clémentines - **Mardi 17 :** taboulé, saumonette, chou-fleur, Edam, banane - **Mercredi 18 :** céleri rémoulade, rôti de dinde, pommes-boulangères, mi-chèvre, crème dessert vanille - **Jeudi 19 :** tomates en salade omelette au fromage, frites, yaourt, cocktail de fruits - **Vendredi 20 :** Mais/carottes, steak haché, haricots verts, samos, donuts.

Lundi 23 : carottes râpées, ailerons de poulet tex-mex, haricots beurre, pyrénées, éclair - **Mardi 24 :** macédoine au thon, goulasch de bœuf, riz créole, tartare, orange - **Mercredi 25 :** blanc de poireaux vinaigrette, merguez, semoule et légumes de couscous, fromage blanc, poire - **Jeudi 26 :** concombre vinaigrette, tagliatelles carbonara, gouda, compote - **Vendredi 27 :** salade verte, brandade de poisson, brie, flan nappé caramel.

SEMAINE DU 1^{er} AU 5 MARS 2004

Lundi 1^{er} mars : 1/2 pomelo rose (primaires), jus de pamplemousse (maternelles), lasagnes, camembert, compote - **Mardi 2 :** salade de pommes de terre au thon, jambon braisé ou jambon de dinde, courgettes au gratin, petits suisses, orange - **Mercredi 3 :** haricots verts en salade, sauté de volaille au curry, riz, yaourt, kiwi - **Jeudi 4 :** tomates en salade, pot au feu et ses légumes, gruyère, chocolat liégeois - **Vendredi 5 :** salade verte 1/2 œuf, brandade de poisson, tome blanche, prune au sirop.

Solidarité avec les sinistrés d'Iran



Le Centre culturel Sidney-Bechet accueillait près de 200 personnes durant l'après-midi solidarité aux sinistrés de la région de Bam, en Iran, le 25 janvier dernier.

Les associations grignoises avec la municipalité, ont recueilli 50kg de vêtements et 300 euros.

L'après-midi s'est déroulé autour de la projection d'un diaporama sur les dégâts occasionnés par le tremblement de terre ; des représentations musicales, théâtrales, chorégraphiques ; un compte-rendu photographique.

Un goûter clôturait cette initiative humanitaire.